

# ENREGISTREMENT ET NOTIFICATION DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN MICROSCOPIQUE

## DIAGNOSTIC MICROSCOPIQUE DU PALUDISME MODES OPÉRATOIRES NORMALISÉS – DMP-MON-06B

### 1. OBJECTIF ET CHAMP D'ACTION

Fournir une description détaillée de la procédure à suivre pour enregistrer et notifier les résultats de l'examen microscopique des étalements de sang pour le diagnostic du paludisme.

Cette procédure ne peut être modifiée qu'avec l'approbation du coordonnateur national pour l'assurance de la qualité du diagnostic microscopique du paludisme. Toutes les procédures exposées ici sont obligatoires pour tous les techniciens de la microscopie travaillant dans les laboratoires nationaux de référence, dans les laboratoires des hôpitaux ou dans les laboratoires médicaux de base au sein des établissements sanitaires où sont effectués des examens microscopiques pour le diagnostic du paludisme.

### 2. HISTORIQUE

Un enregistrement et une notification correctes des résultats de l'examen microscopique des étalements de sang sont essentiels pour la prise en charge des cas de paludisme et pour assurer la fiabilité des données de surveillance du paludisme, sur lesquelles on se fonde pour les activités de suivi, d'évaluation et de planification des programmes.

### 3. FOURNITURES, MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

- Un registre de laboratoire.
- Le formulaire pour les résultats du patient.
- Un stylo et un crayon.
- Une calculatrice de poche (pour l'estimation de la densité parasitaire).

### 4. PROCÉDURE

- Conformément aux DMP-MON 08 et 09, les résultats devraient être enregistrés et notifiés à l'issue de l'examen microscopique.
- Enregistrez toutes les espèces de parasites et les formes observées au cours de l'examen microscopique des étalements de sang.
- Une fois les numérations parasitaires faites dans la goutte épaisse et si vous ne disposez pas de la numération exacte des leucocytes, calculez la densité parasitaire par rapport à un nombre standard de leucocytes estimé à 8000/ $\mu$ l en utilisant la formule suivante:

$$\text{Parasites}/\mu\text{l de sang} = \frac{\text{Nombre de parasites de forme asexuée comptés} \times 8000 \text{ leucocytes}/\mu\text{l}}{\text{Nombre de leucocytes comptés}}$$

**Exemple 1 :**

Nombre de trophozoïtes de *Plasmodium falciparum* comptés = 155  
 Nombre de leucocytes dénombrés par rapport au nombre de parasites recensés = 208

Numération des parasites :

$$\frac{155 \times 8000}{208} = 5962 \text{ parasites}/\mu\text{l de sang}$$

Indiquez le résultat comme suit : Trophozoïtes de *P. falciparum*  
 = 5962 p/ $\mu$ l de sang

**Exemple 2 :**

Nombre de trophozoïtes de *P. vivax* dénombrés = 88  
 Nombre de leucocytes dénombrés par rapport au nombre de parasites recensés = 505  
 Numération exacte des leucocytes du patient = 6500

$$\text{Numération des parasites : } \frac{88 \times 6500}{505} = 1133 \text{ parasites}/\mu\text{l de sang}$$

Indiquez le résultat comme suit : Trophozoïtes de *P. vivax* = 1133 parasites/ $\mu$ l de sang

Dans le cas des infections mixtes ou des infections par plus d'une espèce, il est d'usage de compter toutes les espèces ensemble (dans leurs formes sexuées et asexuées) et d'exprimer le résultat comme illustré dans l'exemple 3.

**Exemple 3 :**

Gamétocytes de *P. falciparum* + trophozoïtes de *P. vivax*  
 = 360 parasites (tous les stades) comptés dans 202 leucocytes

Notifiez le résultat comme suit :

Gamétocytes de *P. falciparum* + trophozoïtes de *P. vivax*  
 = 14 257 parasites/ $\mu$ l de sang

Faites également état de la présence de :

- gamétocytes. Les gamétocytes de *P. falciparum* sont dénombrés séparément, mais ils sont néanmoins inclus dans la numération totale des parasites. Les gamétocytes de *P. vivax* ou de *P. malariae* sont difficiles à séparer avec une précision satisfaisante des parasites sous forme asexuée ; la numération des gamétocytes est donc difficile à établir,
- schizontes, qui peuvent vous renseigner sur la gravité de la maladie.
- Consignez l'identifiant du patient, la date et l'heure de l'examen, les espèces de parasites, les stades observés et la numération, le cas échéant, dans la section du registre de laboratoire réservée à l'examen microscopique. La notification devrait être uniforme. Par exemple :
  - trophozoïtes de *P. vivax* observés,
  - trophozoïtes de *P. falciparum* observés ; numération, 42 000 parasites/ $\mu$ l ;
  - gamétocytes de *P. falciparum* observés ;
  - aucun Plasmodium observé. Cette phrase devrait être préférée à la mention « Négatif ».

## 5. REMARQUES

Si plus de 100 parasites, environ, peuvent être observés pour tous les champs de la goutte épaisse, la numération devrait se faire sur le frottis pour plus de précision. Dans ce cas, la numération des parasites est calculée à l'aide de la formule présentée dans le DMP-MON-09: Numération des parasites du paludisme.

## 6. MODES OPÉRATOIRES NORMALISÉS CONNEXES

DMP-MON-06a : Étiquetage des étalements de sang à la recherche du paludisme

DMP-MON-08 : Examen microscopique des frottis et des gouttes épaisses pour l'identification de parasites du paludisme

DMP-MON-09 : Numération des parasites du paludisme

## 7. RÉFÉRENCES

OMS. Techniques de bases pour le diagnostic microscopique du paludisme – Partie I : Guide du stagiaire. Deuxième édition. Genève, 2010.

WHO. National malaria slide bank standard operating procedures. Geneva (en cours).

## 8. HISTORIQUE DU DOCUMENT

<b>Date (mois/année)</b>	<b>Version</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Personne responsable (Nom, prénom)</b>
Janvier 2016	1	Examiné et finalisé par des experts, édité et mis en page	Gonzales, Glenda Fonctionnaire technique, WPRO